

**Diff Primes - Demande pour une subvention communale
dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie**

Nom: _____ Prénom : _____
N° et rue: _____, _____
Code Postal: _____ Localité: _____
Tél. privé / travail: _____ GSM: _____
e-mail: _____ N° matricule : _____

Adresse de l'objet pour lequel la subvention est demandée : (si différent de celle dessus)
Localité : _____ No: _____ Rue: _____

Banque et Compte bancaire: _____ LU _____

Conditions :

1. Cocher le type de mesure ou d'installation (verso) pour laquelle vous demandez un subside
2. Ajoutez les pièces à l'appui (facture, certificat, copie du conseil énergétique, document renseignant sur les consommations etc.) selon les conditions demandées. (règlement)

Le demandeur déclare respecter les dispositions légales en la matière.

Il s'engage en outre à rembourser intégralement la subvention du moment qu'il contreviendrait aux engagements ci-dessus et au cas où l'administration communale aurait déboursé la prime à la suite de déclarations inexactes, incomplètes ou par erreur.

Remarques : _____

Signature : _____

Réservé à l'administration :

Date de l'accord : _____ Montant accordée (TTC) _____ Sign. : _____

Raison du refus : _____

1) Aide à la construction de maisons ou appartements type AAA

				Maximum	Pièces	Montant subsidié
	1.1	Construction d'une maison type "passive"	70€/m2 max 10.500€	25%	2.625,00 €	détail étatique
	1.2	Construction d'un appartement type "passive" en	52 - 26€/m2 selon surface 80m2 -120 m2	25%	1.040,00 €	détail étatique

2) Conseils énergétiques dans le cadre d'une rénovation énergétique

				Maximum	Pièces	Montant subsidié
	2.1	Conseil énergétique pour maison (à ne pas confondre avec le pass énergétique)		25%	350,00 €	Conseil énergétique et préconseil Myenergy
	2.1	Conseil énergétique pour appartement (600 € max pour résidence)		25%	200,00 €	idem 2.1

3) Améliorations énergétiques dans le domaine de la rénovation (m&a > 10 ans)

				Maximum	Pièces	Montant subsidié
	3.1	L'isolation thermique d'une toiture incliné ou plate	15 - 42 € / m2	50%	7,50 € / m2 - 21,00 / m2	détail étatique
	3.2	L'isolation d'une dalle supérieure contre grenier non chauffé	10 - 35 € / m2	50%	5,00€ / m2 - 17,5 € / m2	détail étatique
	3.3	L'isolation d'une dalle inférieure sur sous-sol non chauffée	12 - 14 € / m2	50%	6,00 € / m2 - 7,00 € / m2	détail étatique
	3.4	L'isolation des murs par l'extérieur	20 - 36 € / m2	20%	4,00 € / m2 - 7,2 € / m2	détail étatique
	3.5	L'isolation des murs par l'intérieur	20 - 36 € / m2	50%	10,00 € / m2 - 16 € / m2	détail étatique
	3.6	Le remplacement de fenêtres et portes	40 - 52 € / m2	20%	8,00 € - 10,40 € / m2	détail étatique
	3.7.1	Inst. d'une ventilation contrôlée avec récupération de chaleur pour une maison unifamiliale jusqu'à 150 m2	40 € / m2 max 6000€	20%	1.200,00 €	détail étatique
	3.7.2	Inst. d'une ventilation contrôlée avec récupération de chaleur pour un appartement jusqu'à 80 m2	41 € / m2 max 30.000€	20%	656,00 €	détail étatique
	3.7.3	L'installation d'unités de ventilations décentralisés sous les mêmes conditions que 3.7.1 et 3.7.2		20%		détail étatique

4) Subvention dans le domaine des énergies renouvelables (toutes constructions)

				Maximum	Pièces	Montant subsidié
	4.1	L'installation d'une pompe à chaleur <u>eau - air</u> (uniquement pour maisons passives)	seulement pour AAA	15%	375,00 €	détail étatique
	4.2.1	L'installation d'une pompe à chaleur <u>eau - eau</u> pour maison individuelle	50% max 8.000 €	15%	1.200,00 €	détail étatique
	4.2.2	L'installation d'une pompe à chaleur <u>eau - eau</u> pour immeuble: (maximum de 800 € par appartement)	50% max 30.000 €	15%	4.500,00 €	détail étatique
	4.3.1	L'installation de capteurs solaires thermiques pour la préparation de l'ECS d'une maison individuelle	50% max 2.500 €	25%	625,00 €	détail étatique
	4.3.2	L'installation de capteurs solaires thermiques pour la préparation de l'ECS d'un immeuble (plafonné à 3.000€ pour l'immeuble complet)	50% max 2.500 € plafonné à 15.000 €	25%	500,00 €	détail étatique
	4.4.1	L'installation de capteurs solaires combinés pour le chauffage (très basse température) et l'ECS d'une maison individuelle	50% max 4000 €	25%	800,00 €	détail étatique
	4.4.2	L'installation de capteurs solaires combinés pour le chauffage (très basse température) et l'ECS d'un immeuble (plafonné à 3.840 € pour l'immeuble complet.	50% max 4.000 € plafonné à 17.000 €	25%	640,00 €	détail étatique
	4.5.1	L'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur maison individuelle	20% max 500€/kWp max 30 kWp	40%	6.000,00 €	détail étatique
	4.5.2	L'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur immeuble ou résidence	20% max 500€/kWp max 30 kWp	40%	6.000,00 €	détail étatique
	4.6.1	L'installation d'un chauffage central à granulés (Pellets) ou plaquettes de bois ou à bûches de bois pour maison individuelle	40% max 5.000 €	20%	1.000,00 €	détail étatique
	4.6.2	L'installation d'un chauffage central à granulés (Pellets) ou plaquettes de bois pour immeuble: 20% du sub-état avec un maximum de 600 € par appartement plafonné à 3.600€ pour l'immeuble complet.	40% max 5.000 €	20%	600,00 €	détail étatique
	4.7	L'installation d'un poêle à granulés de bois raccordé au circuit de chauffage: 20% du sub-état avec un maximum de 500 €	30% max 2 500 €	20%	500,00 €	détail étatique
	4.8	L'installation de raccordement à un réseau de chauffage urbain couvert par des sources d'énergie renouvelables: 20% du sub-état avec un maximum de 150 €	50€/kW max 15 kW	20%	150,00 €	détail étatique
	4.9	Mise en place d'un réseau de chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables (min. 5 participants) : 20% du sub-état avec un maximum de 1500 €	30% max 7500	20%	1.500,00 €	détail étatique